



Programme Régional de l'Afrique Centrale
pour l'Environnement

CARPE

Vol. 1 N°4
Avril 2000

infos

Agir maintenant pour gérer et conserver les ressources forestières du Bassin du Congo

Edito



Il paraît opportun, en ce nouveau millénaire, de réfléchir sur le rôle de l'environnement dans nos vies. Personne, au début du siècle qui vient de s'écouler, n'avait soupçonné que l'homme aurait un impact sur les vastes étendues de mers et de forêts de ce monde. En ce début de siècle, pourtant, l'on se rend bien à l'évidence que l'homme non seulement peut avoir un impact mais, plus encore, peut affecter le climat du globe par son comportement vis-à-vis de l'environnement. Je suis convaincu, en ce

qui me concerne, que le siècle qui commence sera celui du choix entre apprendre à utiliser l'environnement de manière durable et ainsi assurer notre survie ou, a contrario, courir le risque de notre propre perte par la destruction de l'environnement. Et cela est encore plus vrai pour la région de l'Afrique centrale. Si nous ne pouvons apprendre à utiliser l'environnement de façon raisonnée, alors l'Afrique centrale devrait se

A L'HEURE DU BILAN ET DES PROJETS !

préparer à vivre dans un monde appauvri, où la fertilité des sols et la pluviométrie seront réduites et où on aura de plus en plus de mal à générer des revenus par les ressources naturelles, etc. Il est peut-être temps que nous prenions pleinement conscience de cette réalité et travaillions, avant qu'il ne soit trop tard, à la sensibilisation de nos voisins et de nos dirigeants en particulier, qu'ils soient en Afrique centrale, en Europe, ou aux Etats-Unis.

Ainsi, la fin de l'année est un temps propice aux bilans, qui permet de mesurer la distance entre ce que l'on a accompli et ce qui reste à l'être. Je voudrais, en quelques lignes, me livrer à cet exercice en ce qui concerne CARPE.

1999 a été une année pleine de réalisations pour CARPE. Le programme de subvention par le Fonds SOS s'est développé de façon constante et nous permet de construire des partenariats avec un nombre d'ONG locales toujours croissant. De même, les partenaires de CARPE basés à Washington se sont eux-aussi impliqués davantage dans les activités menées à l'échelle régionale, comme en témoignent le travail du Global Forest Watch au Cameroun et au Gabon ainsi que les exercices de cartographie participative au Cameroun.

Ce regain d'activités a conduit notre Point Focal au Cameroun à aménager dans des locaux plus vastes (partagés avec le GFW) pour lui permettre de mieux appuyer à la fois nos partenaires locaux et ceux basés aux Etats-Unis. Au cours de cette année, CARPE a également commencé à étendre ses activités en République centrafricaine et en République Démocratique du Congo. C'est que, en dépit de la situation de guerre qui prévaut encore en RDC, CARPE a décidé d'y conduire, avec l'appui logistique et financier du bureau de l'USAID à Kinshasa, quelques activités d'importance.

Parallèlement, la production de ce bulletin a également été une de nos principales activités cette année. A cet effet, je suis particulièrement heureux de recevoir toujours vos nombreux e-mails et lettres qui nous disent combien vous trouvez CARPE Infos intéressant et informatif. A

Suite en page 2

Les infos du Bureau Régional

APERÇU, EN CHIFFRES, DE L'ÉVOLUTION DU FONDS DE SUBVENTION AU NIVEAU DU BUREAU RÉGIONAL

•Nombre total de subventions.....	32
•Nombre de subventions par localité	
Régional.....	7
Gabon.....	9
Cameroun.....	12
Congo-Brazzaville.....	1
Congo-Kinshasa.....	1
Centrafrique.....	2
•Nombre de subventions par type	
Recherche/Etudes de terrain.....	11
Education/Sensibilisation	4
Séminaires/Ateliers	6
Appui CEFDHAC/IUCN	5
Sessions de formation.....	4
Etudes des politiques.....	1
Publications.....	1
•Nombre total d'ONG bénéficiaires.....	24
•Nombre total d'individus bénéficiaires.....	5
•Montant total des subventions	\$252.142
•Montant moyen par subvention.....	\$7. 880
•Durée moyenne par subvention.....	5 mois

CARPE, A LA CROISEE DES CHEMINS !

Retour sur le projet au moment où il aborde la période de transition entre sa première phase et la seconde.

Un des aspects qui font de CARPE un projet unique en son genre est que plusieurs organisations sont impliquées dans sa mise en oeuvre. La diversité des compétences qu'offre cette situation est à la mesure de la complexité que celle-ci entraîne dans la gestion du projet.

Il résulte de cette complexité que les partenaires de CARPE ont des expériences différentes et développent des perspectives tout aussi différentes quant aux causes de la dégradation des forêts et aux solutions potentielles à ces problèmes. Pour arriver, à partir de ces vues différentes, à une stratégie cohérente pour CARPE, les membres du "Strategic Objective Team (SOT)" se rencontrent trimestriellement pour discuter du progrès accompli et des orientations possibles à donner à CARPE. Ainsi, la stratégie de CARPE s'est modifiée au cours du temps depuis l'atelier de lancement tenu à Libreville en janvier 1996.

La première phase de CARPE prend fin en septembre 2000. Bien que nous n'ayons pas encore tiré tous les enseignements nécessaires relatifs aux priorités en matière de conservation des forêts et de la biodiversité dans le Bassin du Congo, nous avons déjà beaucoup appris de nos activités. D'ici juin 2000,

tous les partenaires de CARPE s'atteleront à la synthèse et à la présentation, dans le rapport final de la première phase, des leçons qu'ils auront tirées de leurs activités respectives. Et puisque toutes les leçons ne seront pas tirées d'ici juin, ce rapport sera un "document vivant" qui sera mis à jour au fur et à mesure que d'autres activités arriveront à terme. Le document sera, bien entendu, largement distribué en Afrique centrale.

Qu'advient-il de CARPE après la première phase? Aujourd'hui, il est acquis que l'USAID financera encore CARPE pendant trois ans, à un niveau de financement approximativement équivalent au niveau actuel. Par contre, rien n'a encore été décidé sur les changements éventuels à apporter à la stratégie actuelle de CARPE. Etant donné que toute modification de stratégie est liée aux leçons que nous aurons apprises, les discussions ont déjà lieu à ce sujet, en même temps que se prépare le rapport final.

Un autre des aspects qui sera discuté concerne les mécanismes qui doivent être

Suite de la page 2

CARPE,

Suite en page 8

Suite de la page 1

A L'HEURE DU BILAN ET DES PROJETS

partir de vos lettres, nous réalisons également que la diffusion du bulletin est en train de s'élargir en Afrique centrale et parvient même aux collègues travaillant au coeur de la forêt. Pour cela, je voudrais remercier les amis qui nous ont gracieusement aidé à faire circuler *CARPE Infos* dans chaque pays. Et encore une fois, je vous exhorte à nous faire parvenir vos commentaires et vos contributions.

Beaucoup de choses sont prévues pour l'an 2000. A l'approche de la fin, vers juin 2000, de notre première phase de financement, nous comptons nous focaliser particulièrement sur la production d'un rapport synthétique qui fera le bilan des leçons apprises des activités de CARPE lors de cette phase. Et puisque CARPE entre donc bientôt dans sa seconde phase, nous travaillons à la restructuration du projet et à l'affinement de notre stratégie, de manière à s'assurer que CARPE pourra atteindre ses objectifs de la manière la plus efficace qui soit.

Ainsi, l'an 2000 verra une plus grande présence de CARPE en RCA et en RDC avec l'ouverture de points focaux officiels et la mise en route d'une série de petites subventions à l'endroit d'ONG potentiellement partenaires dans chaque pays. De même, bien que l'installation d'un point focal au Congo-Brazzaville ne soit pas encore en vue, nous sommes déjà en contact avec plusieurs ONG congolaises et espérons commencer avec elles plusieurs projets.

Vaste programme donc ! Mais avant de finir, je voudrais saisir cette opportunité pour vous souhaiter à tous mes meilleurs voeux de santé et de prospérité pour le nouveau millénaire.m

Robert SOLEM
Coordonnateur Régional



CARPE Cameroun subit depuis un certain temps une restructuration profonde. En effet, l'accroissement exponentiel du volume de ses activités et du nombre de ses partenaires ont entraîné un changement considérable dans son fonctionnement.

C'est ainsi que, côté personnel, le bureau se réjouit de l'arrivée d'un stagiaire, Charles Tekam, qui va aider le Point Focal à répondre efficacement aux diverses sollicitations des collaborateurs et partenaires.

Sur le plan logistique, le bureau s'est doté de ses propres locaux, bien que fonctionnant toujours sous l'administration du WWF. Situés au quartier Bastos et officiellement ouverts le 23 novembre dernier, ces bureaux accueillent non seulement le Point Focal, la secrétaire et le stagiaire, mais aussi la coordinatrice nationale du Global Forest Watch-Cameroun. Dans la même lignée et afin de donner un coup de pouce au volet suivi et évaluation des projets CARPE au Cameroun, le bureau de Washington vient de doter la succursale camerounaise d'un véhicule tout terrain qui vient combler l'insuffisance en matière de visites de terrain des autres partenaires, visites qui auraient pu permettre d'identifier de nouvelles opportunités de collaboration.

Côté visites de terrain justement, nous nous sommes rendu, entre autres, sur les sites de l'APEMC et de CAFER, deux ONG locales qui bénéficient de l'appui de CARPE. L'APEMC, dont les domaines de compétences comprennent la gestion durable des écosystèmes de mangroves, les études d'impact, l'aménagement des aires protégées, la gestion des bassins et estuaires et la formation en management côtier, travaille, dans l'estuaire du Wouri, à l'identification des principales causes de la dégradation des mangroves en vue de la mise en place d'un plan de gestion durable de cet écosystème fragile.

Le CAFER, lui, travaille dans la vallée de l'Inoubou, lisière entre la forêt et la savane. Spécialisé, entre autres, dans les études, la recherche et le développement et l'éducation environnementale, le CAFER cherche à mettre en évidence les causes de la situation actuelle de la destruction de la faune dans cette vaste vallée, à identifier les obstacles à la saine exploitation faunique et à dégager des solutions possibles.

Sur le plan de l'organisation des séminaires, le bureau CARPE-Cameroun a abrité les travaux de l'atelier de restitution, à mi parcours, des résultats

Suite en page 9

LA BANQUE MONDIALE ET LA REFORME DU CODE FORESTIER AU CAMEROUN

François Ekoko (ancien membre du CIFOR maintenant au PNUD) et Jake Brunner ont réalisé la version finale du rapport intitulé : *Ajustement structurel en matière d'environnement au Cameroun : Problèmes et Opportunités*, qui examine l'historique du processus de réforme du code forestier au Cameroun avec l'appui de la Banque Mondiale. Le rapport a été analysé par la Banque Mondiale, le secteur privé, les organisations non gouvernementales et a été présenté lors d'un atelier qui s'est tenu début décembre au Cameroun. Le rapport figurera comme chapitre dans une étude du WRI, prévue pour publication en mars 2000, sur les ajustements structurels à des fins de promotion des réformes forestières au Cameroun, en Indonésie et en Papouasie-Nouvelle Guinée.

Trois leçons clé...

Le rapport arrive à trois conclusions principales. La première d'entre elles est que, lors des négociations, la Banque Mondiale a émis des exigences en termes d'études et de rapports sur la politique forestière que le ministère de l'environnement ne pouvait tout simplement pas satisfaire. Le fait que la Banque se soit uniquement focalisé sur la réforme du code forestier a occulté de sa vue la nécessité de développer une base d'appui au sein du ministère. Au total, cela a débouché sur un fossé entre ce que la Banque demandait et ce que le ministère pouvait produire. Il aurait été peut-être mieux de mettre en harmonie la politique du dialogue avec un appui limité mais ciblé de la Banque afin de susciter plus de responsabilité et d'engagement du ministère dans le processus de réforme.

Deuxio, en oubliant de prendre en compte les parlementaires, les medias, les ONG locales, la Banque a fait de ces alliés potentiels des adversaires. Cette opposition provenait en grande partie des incompréhensions quant à l'impact probable de la nouvelle politique sur la forêt camerounaise. Ces malentendus auraient pu être dissipés par une campagne d'information vigoureuse qui aurait mis en évidence les bénéfices économiques qui résulteront des réformes proposées.

Tertio, en dépit de leurs critiques à la Banque, les exploitants forestiers ne s'opposaient pas tant aux réformes qu'au fait que la Banque n'ait pas pris en compte la grande instabilité politique

la grande instabilité politique qui règne au Cameroun. Cette instabilité augmente les coûts de production et pose un sérieux problème de sécurité, ce qui se traduit par le désir, du côté des exploitants, de posséder de très larges concessions tout en payant le moins de taxes possibles et sans passer par des ventes aux enchères pour l'acquisition de celles-ci. Le programme de réforme de la Banque représentait une menace contre ces objectifs. Mais bien que la Banque soit venue compliquer quelque peu leur vie, la cible réelle de la colère des compagnies forestières n'était pas la Banque mais le gouvernement.

En projet...

Sur un tout autre plan, le WRI est en train d'élargir son travail sur la gouvernance dans la région d'Afrique centrale. Jesse Ribot, qui a récemment rejoint l'équipe du WRI, vient de soumettre une proposition à la Fondation McArthur afin de mener des études des cas (y compris au Cameroun et au Congo-Brazzaville, avec l'appui de CARPE) sur la relation entre décentralisation et questions environnementales (Lire p.5, "Gouvernance environnementale").m

Jake BRUNNER
(Traduction : AVP)



DU CÔTÉ DU GLOBAL FOREST WATCH...

Au cours des mois écoulés, les partenaires du Global Forest Watch au Cameroun et au Gabon ont travaillé à la finalisation de leurs premiers rapports qui mettent en lumière, à travers des cartes et des indicateurs visuels, les tendances de l'exploitation forestière dans leurs pays respectifs.

Au mois de juin dernier, une rencontre s'est tenue à Libreville entre les partenaires du GFW, le Ministère des Eaux & Forêts, et d'autres projets impliqués dans le domaine de la foresterie. L'objectif de la réunion était de recueillir les avis et commentaires sur l'ébauche du premier rapport national du Gabon sur l'exploitation forestière. Constructive du point de vue des échanges des idées, la rencontre a permis d'identifier les faiblesses du rapport. Des changements substantiels ont été apportés en conséquence, et les versions française et anglaise sont prévues pour début de cette année. Récemment le GFW a désigné Omer Ntougou comme coordonnateur national au Gabon. Sa mission consistera à aider les partenaires du GFW dans leurs activités quotidiennes et à travailler à la mise en oeuvre et au renforcement de l'aile gabonaise du GFW.

Au Cameroun, la coordonnatrice nationale, Henriette Biké, s'est montrée extrêmement utile et efficace dans le développement des activités du GFW dans le pays. Dirk Bryant et JG Collomb en ont eu la preuve lors d'une visite ces vacances-ci au Cameroun. Pendant et après ce voyage, les partenaires du GFW ont réalisé des progrès significatifs dans la synthèse des résultats de leur collecte des données pour le premier rapport du GFW sur le Cameroun.

D'autre part, le GFW est heureux des connections qui se sont faites au niveau international entre GFW-Cameroun et GFW-Canada. Au mois de septembre, Dr. Roger Ngoufo (Cameroon Environmental Watch) a pris part, au Canada, à une formation d'une semaine sur les audits de terrain des compagnies forestières. Les partenaires canadiens étaient heureux d'avoir le point de vue du Dr. Ngoufo sur la nature globale des activités du GFW. Dr. Ngoufo a également passé une semaine au WRI où il a présenté son travail à toute l'équipe et participé à plusieurs sessions de travail sur le rapport du Cameroun ainsi que sur le manuel de suivi des forêts qui est en train d'être préparé par le GFW.m

Jean-Gaël COLLOMB
(Traduction : AVP)

LES METHODOLOGIES D'ENQUETES ECOLOGIQUES POUR UNE MEILLEURE CONSERVATION DANS LES AIRES PROTEGEES

De septembre à novembre derniers s'est tenue au parc national Nouabalé-Ndoki du Congo, la session de formation régionale sur les méthodologies d'enquêtes écologiques. Représentants plusieurs aires protégées clé de la région, vingt et un participants provenant du Cameroun, du Congo, du Gabon, de la République centrafricaine et de la République Démocratique du Congo ont effectivement bénéficié de la formation. Martha Betcham et Gilles Etoga, deux participants qui avaient déjà démontré leurs aptitudes lors d'expériences antérieures, ont contribué à la formation en tant que formateurs assistants. Les formateurs principaux étaient Lee White, Peter Walsh, René Beyers et Fiona Maisels. Les participants ont reçu une formation théorique et pratique. Ainsi, ils ont pu voir des gorilles, des éléphants et d'autres grands mammifères en même temps qu'ils complétaient leurs inventaires dans la zone tampon et dans le parc. Ils ont également travaillé sur les méthodologies d'analyse et de rédaction des résultats de leurs études de terrain. Dans la foulée, ils ont évalué la copie finale d'un manuel de méthodologie qui est en train d'être élaboré par Lee White, manuel dont la publication est attendue pour le début de cette année. Les participants ont regagné leurs pays respectifs pleins d'enseignements sur les méthodes d'inventaires écologiques tout en ayant eu l'opportunité de travailler avec leurs collègues dans d'autres sites de la région.

Des prix aux méritants...

Des subventions furent octroyées aux personnes ayant démontré un engagement exceptionnel en faveur de la conservation. Alphonse Mackanga Missanzou, Esther Ntsame et Jean Mapilanga ont ainsi reçu des prix pour leurs performances académiques et leur travail dans les aires protégées. M. Mackanga a soutenu avec succès sa thèse de doctorat à l'université de Montpellier cette année, faisant de lui le second Gabonais docteur en écologie. Mlle Ntsame a été récompensée pour sa capacité à réduire la pression de la chasse sur la forêt à travers ses efforts de protection de la Réserve de faune de la Lopé. M. Mapilanga, quant à lui, a démontré un engagement formidable pour la protection de la nature dans la Réserve de faune de l'Okapi. Malgré les difficultés qu'il a connues à ce poste, M. Mapilanga a fait preuve de perspicacité et de persévérance au cours de ces trois dernières années de guerre en République Démocratique du Congo. Alors que beaucoup avaient déserté la région, il a continué à travailler à la reconnaissance de la réserve comme aire protégée.

L'atelier de Libreville...

Au mois de septembre, l'équipe CARPE des aires protégées a tenu un atelier à Libreville, qui faisait suite à la réunion technique de février dernier (voir *CARPE Infos* N°2). Plus de trente participants provenant de cinq pays de la région se sont rencontrés pendant trois jours à Libreville. L'atelier a commencé avec une série de présentations qui ont (1) mis en évidence les questions clé pour une conservation efficiente de la biodiversité dans le Bassin du Congo, (2) proposé une série d'actions pour le futur sur la base des suggestions faites par des groupes de travail lors d'un atelier précédent organisé par CARPE et qui regroupait le personnel technique, (3) mis en lumière les efforts menés par d'autres initiatives de conservation en Afrique centrale. Les présentations étaient, ensuite, discutées et utilisées comme matériaux de base lors des séances des groupes de travail.

Par ailleurs, les directeurs nationaux des aires protégées et de la protection des ressources naturelles se sont rencontrés séparément pour spécifier leurs intérêts et préoccupations. Les participants sont partis de l'atelier édifiés sur les résultats auxquels était parvenue l'équipe des aires protégées lors de la première phase de CARPE et après avoir eu l'opportunité de discuter des choix possibles pour la seconde phase. Il reste à espérer que les résultats de l'atelier engendront d'autres discussions et fourniront aux décideurs des idées sur les activités de conservation dans la région. Il faut remercier, pour finir, les équipes de CARPE et WWF-CARPO pour leur soutien logistique avant et pendant

l'atelier.m

Lisa MOLLOY
(Traduction : AVP)

Lisez
CARPE Infos
en PDF
sur
le net
au :
<http://carpe.gecp.virginia.edu>



Central African Regional Program
for the Environment

**Agir maintenant
pour gérer et
conserver les ressources
forestières du
Bassin du Congo**



INTRODUCTION A LA COMPREHENSION DE LA DECENTRALISATION

**Qu'est-ce que la décentralisation?
Quelles sont ses applications au
domaine de l'environnement et
comment peut-elle participer à une
meilleure gestion des ressources
naturelles?
Jesse Ribot répond.**

La décentralisation est l'acte par lequel un gouvernement central cède formellement des pouvoirs à des acteurs et à des institutions situés à un niveau inférieur de la hiérarchie politico-administrative. Depuis le début des années 80, la décentralisation s'est imposée comme la matrice de toute réforme politique et économique dans la plupart des pays en voie de développement et même dans plusieurs pays développés. La frénésie autour de la décentralisation répond à la fois à un besoin d'efficacité et d'équité. Mais la plupart des efforts de décentralisation ne sont pas parvenus à augmenter les pouvoirs des communautés locales et des bénéficiaires visés. Cet échec est encore plus marqué lorsque l'on s'intéresse à la décentralisation des pouvoirs sur le contrôle des ressources naturelles comme la forêt, l'eau et la faune qui, bien souvent, sont au centre de la compétition entre le gouvernement, le secteur privé, les communautés locales et les environnementalistes. Cette compétition peut déboucher sur des conflits qui rendent inopérant le processus de décentralisation.

Il est donc opportun d'évaluer jusqu'à quel degré la décentralisation a effectivement été conduite. Dans la majorité des pays, la décentralisation est une poudre aux yeux qui a été initiée pour impressionner ou appeser les donateurs. Cet article vise à définir un cadre analytique qui pourrait être utilisé pour mesurer la portée réelle de la décentralisation. Pour cela, il faut

prendre en compte trois dimensions de la décentralisation : les acteurs impliqués, leurs pouvoirs, et leurs responsabilités.

Les avantages de la décentralisation...

La décentralisation se justifie pour plusieurs raisons, la plupart reposant sur la supposition selon laquelle une meilleure participation dans le processus de prise de décision améliore à la fois l'efficacité et l'équité dans la planification des programmes de développement et de gestion des ressources naturelles. En rendant la prise de décision plus proche des citoyens, la décentralisation, croit-on, augmente le sens des responsabilités et la performance du secteur public. En théorie, la décentralisation peut augmenter l'efficacité en aidant à la réduction à la fois du poids des facteurs externes et des coûts de transaction relatifs à l'utilisation des ressources naturelles. Quand les populations locales qui supportent les coûts de l'utilisation non durable des ressources sont impliquées dans les décisions relatives à la gestion de ces ressources, il est probable que ces coûts soient pris en compte. Le transfert du pouvoir décisionnaire aux acteurs locaux peut également réduire les coûts des transactions à travers la proximité qui s'établit entre les décideurs et les parties prenantes au niveau local, mais aussi par l'accès des décideurs à l'information et aux aptitudes locales. L'utilisation de la connaissance locale dans la conception et la mise en oeuvre des projets peut mieux satisfaire les besoins des bénéficiaires visés.

La décentralisation est également perçue comme un moyen qui contribue à réduire les inégalités en permettant plus d'entrées de revenus chez les populations locales et une meilleure

redistribution de ces revenus. En théorie, le partage des bénéfices augmente l'intérêt des communautés locales dans la gestion durable et la conservation des ressources naturelles. Ainsi, les organismes donateurs et les départements gouvernementaux en charge de la gestion des ressources publiques supposent que la décentralisation débouchera sur une meilleure gestion de l'environnement. Mais ces suppositions n'ont pas encore été avérées bien qu'elles reposent sur une logique indéniable. Il faudra encore plus de travaux de recherche pour comprendre les liens qui existent entre participation et questions environnementales.

La décentralisation et ses formes...

Il existe plusieurs types de décentralisation. La *déconcentration* (ou décentralisation administrative) se produit quand des pouvoirs sont attribués à des fonctionnaires du gouvernement central. La décentralisation politique diffère de la déconcentration en ceci que les pouvoirs, dans ce cas, sont attribués à des institutions qui sont responsables devant les populations relevant de leur sphère administrative.

La décentralisation implique la délégation de pouvoirs administratif, financier et politique. L'impact qu'a ce transfert de pouvoirs dépend de l'interaction entre trois dimensions de la décentralisation : les acteurs, les changements opérés dans leur exercice du pouvoir à la suite de la décentralisation, et la nature de leurs responsabilités. Ces trois dimensions sont nécessaires à la compréhension de la décentralisation.

Les acteurs...

Parmi les acteurs à qui les pouvoirs de gestion environnementale sont délégués, il y a : les agents de l'Etat, les ONG et les communautés locales. Chacun de ces acteurs tend à exercer certains types de pouvoirs et à occuper des lignes de responsabilité spécifiques. Il est courant de penser que des représentants élus sont responsables devant leurs électeurs. Pourtant, dans la pratique, les relations entre pouvoir et responsabilité peuvent être complexes. Il n'est pas rare, en dépit des élections, que les représentants soient, en fait, des personnes choisies par les partis politiques. Il est nécessaire, pour comprendre le rôle des différents acteurs, de prendre en compte les types de pouvoir qu'ils exercent et la nature des

Les acteurs locaux
doivent avoir
à la fois
le pouvoir de
la décision et le
pouvoir
de
la sanction.
(Photo : David Wilkie)



devant leurs électeurs. Pourtant, dans la pratique, les relations entre pouvoir et responsabilité peuvent être complexes. Il n'est pas rare, en dépit des élections, que les représentants soient, en fait, des personnes choisies par les partis politiques. Il est nécessaire, pour comprendre le rôle des différents acteurs, de prendre en compte les types de pouvoir qu'ils exercent et la nature des responsabilités auxquelles ils sont assujettis.

Par définition, la décentralisation change les relations de pouvoir entre les différents acteurs. Comme le transfert de pouvoirs implique toujours des perdants et des gagnants, chaque type de pouvoir parviendra à un résultat différent. Ainsi, la nature de la décentralisation est largement tributaire de *qui exerce quels types de pouvoir*.

Les pouvoirs...

En gros, quatre types de pouvoirs donnent son sens à la décentralisation. Ce sont : le pouvoir de *prendre des décisions* sur la façon dont une ressource devra être utilisée; le pouvoir de *faire des lois* ou de modifier les anciennes; le pouvoir de *faire respecter les lois*, anciennes ou nouvelles; et le pouvoir de *trancher les litiges* qui peuvent naître de la nécessité de faire des lois et de les faire respecter. Le fait d'avoir de grands pouvoirs de décision à un niveau inférieur de la hiérarchie politico-administrative en rapport avec n'importe laquelle des catégories suscitées est donc une forme de décentralisation.

De manière typique, posséder de grands pouvoirs de décision sur le mode d'exploitation des ressources naturelles augmente l'autonomie de l'acteur qui exerce cette autorité. Ce type de pouvoirs augmente le pouvoir discrétionnaire des corps locaux. De nombreux programmes de décentralisation accroissent l'autonomie des corps locaux en augmentant leurs revenus propres et en leur permettant de décider eux-mêmes de leurs dépenses.

Le pouvoir de faire des lois comporte des implications importantes en termes d'accès à l'information. Tous les décideurs ne possèdent pas l'information nécessaire quant à la façon dont une ressource devrait être mieux gérée. Il est courant de penser que la décentralisation donne des pouvoirs de décision à tous ceux qui possèdent la meilleure information sur une ressource particulière. Mais disposer de la meilleure information ne conduit pas nécessairement à l'usage de cette information dans l'intérêt des populations au nom desquelles les décisions sont prises. L'information peut également être utilisée dans le propre intérêt de ceux qui prennent les décisions ou de leurs amis et non des populations. Ainsi, sans contre-pouvoirs, la décentralisation du pouvoir décisionnaire ne conduit pas nécessairement à des résultats positifs

d'un point de vue social ou écologique. Faire respecter les lois implique le pouvoir de vérifier que les différents acteurs jouent effectivement leurs rôles. Cela implique également le pouvoir d'imposer des sanctions à ceux qui ne remplissent pas correctement leurs missions. Il est absurde de transférer le pouvoir de décision sans transférer le pouvoir de faire appliquer ces décisions.

Mais faire respecter les lois peut être une tâche difficile. Quand des désaccords naissent sur l'interprétation des lois ou quand ceux qui enfreignent la loi refusent les sanctions qui leur sont infligées, l'arbitrage devient essentiel. Le pouvoir d'arbitrage est important lorsque de nouvelles lois sont créées ou lorsque des changements interviennent dans le type de décisions prises par des acteurs spécifiques. De tels changements entraînent souvent une compétition, laquelle peut nécessiter l'arbitrage. Deux aspects de l'arbitrage sont essentiels : l'accessibilité et l'indépendance. Les populations locales devraient avoir le droit de faire appel à des canaux d'arbitrage qui leur sont accessibles. Ces canaux devraient être, par ailleurs, institutionnalisés de façon à les rendre indépendants des groupes d'intérêts. Ce qui importe, à propos des pouvoirs d'arbitrage, ce n'est pas tant qu'ils soient dévolus à des corps localement représentatifs mais que ces pouvoirs soient exercés avec responsabilité et sans préjugé systématique.

La responsabilité...

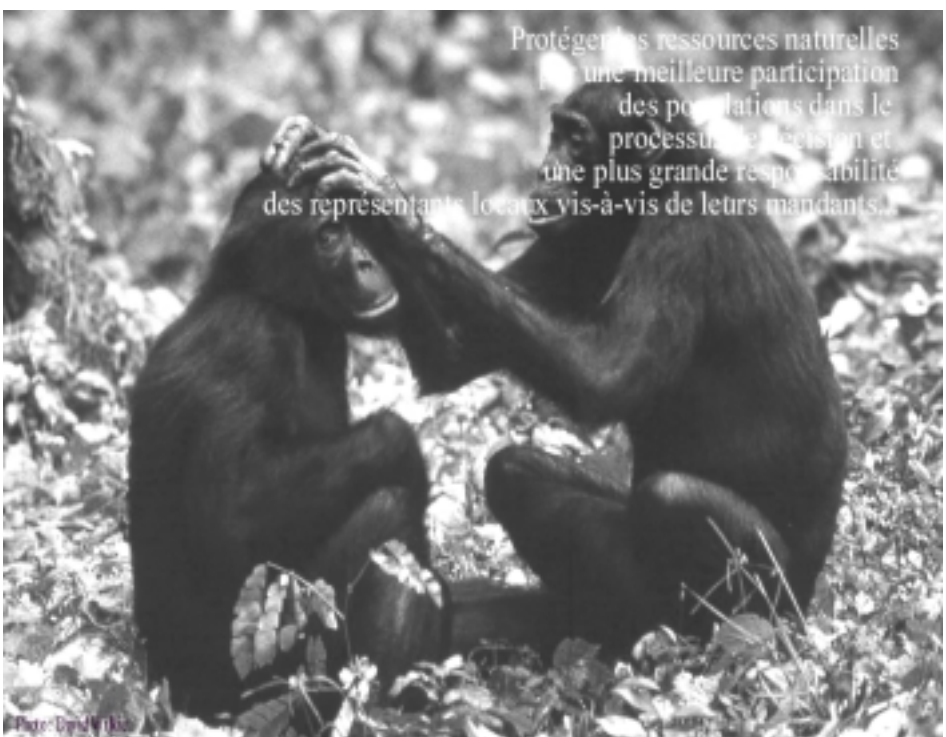
La délégation d'un certain nombre de pouvoirs de décision aux acteurs locaux créent la décentralisation. Mais l'efficacité de la décentralisation dépend d'une troisième dimension : la responsabilité. Si des pouvoirs sont transférés à des acteurs qui ne sont pas responsables devant leurs mandants ou qui ne le sont qu'à eux-

mêmes ou à des supérieurs, la décentralisation risque de ne pas produire ses effets souvent vantés : l'efficacité et l'équité. La décentralisation nécessite que les mandants aient le pouvoir de tenir le corps local responsable de ses résultats.

On peut tenir les acteurs responsables devant des mandants locaux de plusieurs manières. Le mécanisme le plus souvent évoqué est l'élection. Mais bien qu'elles soient nécessaires, les élections seules ne suffisent pas. Pour accroître la responsabilité descendante, il existe d'autres mécanismes dont le recours à la loi par le biais d'une autorité judiciaire indépendante, un suivi par une tierce partie (un media indépendant), des inspecteurs indépendants, et la supervision du gouvernement central. Tous ces mécanismes peuvent contribuer à renforcer la responsabilité des acteurs vis-à-vis des corps locaux.

Ainsi, la responsabilité descendante de ceux qui reçoivent des pouvoirs des gouvernements centraux est une dimension essentielle de la décentralisation car elle élargit la base de la participation locale et accroît la responsabilité du corps local. C'est seulement à travers une plus grande participation des populations et plus de responsabilité de la part de ceux qui exercent une autorité que les effets positifs de la décentralisation peuvent se ressentir. **m**

Jesse RIBOT
(Traduction : AVP)



Protéger les ressources naturelles
par une meilleure participation
des populations dans le
processus de décision et
une plus grande responsabilité
des représentants locaux vis-à-vis de leurs mandants.

LES COMMUNAUTÉS VILLAGEOISES S'INITIENT À L'AGROFORESTERIE

Le Corps de la Paix, partenaire de CARPE dans ce thème, fait le bilan de son travail effectué auprès des communautés rurales du Cameroun et du Gabon au cours de l'année 1999, en mettant un accent particulier sur la participation des femmes.

Environ 89 volontaires du Corps de la Paix travaillent dans les secteurs environnement et agriculture dans le Bassin du Congo, divisés en parts presque égales entre le Gabon et le Cameroun. À la base, les volontaires travaillent avec les familles vivant en milieu rural pour les aider à produire de la nourriture et générer des revenus tout en conservant les ressources naturelles. Au Cameroun, les volontaires travaillent sous l'ombrelle du projet Systèmes d'agriculture permanente et d'agroforesterie, un projet qui a débuté en 1990 en collaboration avec le ministère de l'agriculture. Les volontaires du Gabon travaillent avec le projet, relativement récent, de gestion agricole et forestière (FARM). Le projet fut lancé en 1997 en partenariat avec le ministère des Eaux & Forêts.

Au Cameroun...

L'année dernière les volontaires ont présenté 238 sessions de formation destinées à l'introduction des concepts d'agroforesterie aux populations. Plus de 4500 personnes dont 1400 femmes, provenant de 77 communautés différentes, ont pris part à ces sessions. A



l'arrivée 553 agriculteurs, dont 176 femmes, ont pris attache avec les volontaires pour requérir de l'information et de l'assistance dans la mise en œuvre des systèmes d'agroforesterie dans leurs propres champs. Ceci a conduit à la mise en place de champs pilotes, 240 individuels et 23 collectifs, qui ont vu la participation de 400 personnes dont 160 femmes. Les volontaires ont également travaillé avec les chefs pour établir 319 champs communautaires d'élevage d'arbres dans lesquels 40.000 pousses

furent élevées et transplantées dans des conditions d'agroforesterie. Par ailleurs, les volontaires et les chefs ont travaillé ensemble à la mise en place d'une banque de 106 grains utilisés en agroforesterie. Aujourd'hui, 18 personnes produisent elles-mêmes leurs propres grains d'espèces agroforestières utilisées dans leurs champs.

Pendant quatre jours, les volontaires ont organisé un atelier d'éducation environnementale à Limbé auquel ont pris part des représentants des ministères de l'environnement et des forêts, de l'éducation, des représentants de sept ONG environnementales, six professeurs de lycée, six élèves, un chasseur et un agriculteur. Le but de l'atelier était de rechercher les voies par lesquelles l'éducation environnementale pouvait être promue dans les écoles, dans les centres de santé et ailleurs. Un total de 61 personnes, au nombre desquelles 30 femmes, ont pris part à l'événement. Un manuel d'éducation environnementale fut également produit par les volontaires.

LE MONT CAMEROUN, LA CARTOGRAPHIE PARTICIPATIVE ET LA RECHERCHE...

La sous composante du thème 4 qui travaille sur les systèmes locaux de gestion des ressources forestières et ses partenaires camerounais ont finalisé, ces vacances, la première phase de son programme d'activités et de recherche au Cameroun. La cartographie participative dans la Plaine Tikar est terminée, ce qui a produit 42 cartes qui couvrent environ 7.200 km², soit plus de 80 villages. Tikar est le site le plus large et le plus complexe aujourd'hui en termes d'exercice de cartographie participative entrepris par le RI1 et ses partenaires. Grâce à la coordination de Zéphirin Mogba et des populations impliquées, tous les exercices se sont déroulés sans anicroche. Les cartes de Mokoko ont été finalisées et distribuées en décembre dernier. Il faut saluer ici le concours de Illaga Itoua et James Acworth, deux consultants du Projet Mont Cameroun, qui ont aidé à traiter les détails de dernière minute. Les cartes de Djoum ont été scannées et reproduites sur CD-Rom par Nadine Laporte.

Au total, les exercices de cartographie ont rencontré un grand succès et ont suscité beaucoup d'intérêt auprès de plusieurs parties. Les communautés villageoises à Mokoko et à Djoum veulent bien utiliser les cartes dans leurs négociations sur les modalités d'utilisation des sols avec les autorités. Les chefs des villages Manda, Magba et Bankim ont également sollicité que les exercices de cartographie participative aient

lieu dans leurs localités.

D'autre part, les études sur les systèmes locaux de gestion des ressources forestières (LFRMS) de la Plaine Tikar et de la côte ouest ont été conduites à leur terme. Dans la même lignée, les inventaires forestiers, qui emploient une nouvelle méthodologie, sont terminés pour Djoum et se poursuivent à Tikar. Les résultats du travail dans les deux sites devraient être disponibles en ce début d'année. Enfin, une équipe de consultants, qui travaille sur les aspects écologiques, socio-économiques et de marché du programme de la sous composante, vient de développer une liste de critères de sélection qui permettront de classer par ordre les espèces et les produits forestiers qui nécessitent encore davantage de recherche en termes de reconnaissance sur le marché international. Comme test à la méthodologie, l'équipe a considéré une liste de 25 espèces ou produits recommandés par l'atelier de Limbé, auxquels elle a appliqué des critères écologiques, socio-économiques et de marché. Il en est ressorti une liste de 9 produits sur lesquels l'équipe considère que les efforts devraient se focaliser.

Michael BROWN
(Traduction : AVP)

Au Gabon...

Les volontaires ont travaillé avec les communautés villageoises afin d'établir 20 champs pilotes, 12 petits élevages expérimentaux, six allées et cinq jardins scolaires où plus de 70 enfants apprennent la production des arbres et des légumes. Deux volontaires ont aidé les communautés à accéder aux marchés de légumes à Libreville. Les volontaires se sont également impliqués dans la collecte de l'information sur les secteurs forestier et agricole à travers des enquêtes structurées. De plus, le projet d'extension de pisciculture villageoise a été intégré de façon formelle sous le parapluie du projet FARM.m

Jonathan LANDECK
(Traduction : AVP)

A PROPOS DU GROUPE CONSULTATIF DE CARPE

Lumière sur le rôle et les missions d'une des composantes essentielles de CARPE

utilisés pour le financement de différents partenaires de CARPE. C'est une question délicate, sur laquelle travaille actuellement l'USAID, de manière à ce que les contrats puissent être finalisés aussitôt que la stratégie sera mise en place.

Le Programme d'Appui à la Biodiversité (BSP), un des partenaires de CARPE, fermera ses portes en septembre 2000, à la suite de la cessation de son financement par l'USAID. Vu que BSP avait la responsabilité de la gestion du Bureau Régional CARPE, des points focaux et du Fonds SOS, un autre partenaire, probablement une autre organisation, qui reprendra ces responsabilités, doit être identifié. A cet effet, une série de consultations ont cours actuellement avec les différents partenaires. Ces consultations ainsi que d'autres questions encore seront débattues lors de la prochaine réunion du SOT en janvier 2000. A cette occasion, on évoquera également les modalités d'expansion des activités de CARPE en Afrique centrale.

Comme on le voit, nous abordons un tournant crucial dans la vie de CARPE alors que nous essayons de synthétiser, comme je l'ai indiqué, les leçons de nos expériences et de déterminer les priorités pour l'avenir. De toute évidence, cette réflexion doit également intégrer les considérations d'ordres organisationnel et structurel si l'on veut faire de CARPE un acteur efficace dans le domaine de la conservation en Afrique centrale.

Robert SOLEM
(Traduction : AVP)

Depuis 1997, CARPE a mis en place un groupe consultatif composé de personnes qui travaillent à titre individuel dans le domaine de l'environnement et de la gestion ou la conservation des ressources naturelles en Afrique subsaharienne. Le groupe représente une variété de disciplines et une gamme assez complète d'expertise relative à l'Afrique centrale. Le groupe de conseillers a une expérience considérable dans la conception et la gestion des activités de protection de l'environnement, le renforcement institutionnel et la recherche. Trois Africains et deux Américains composent ce groupe. Il s'agit de Henri Boubou Bourobou, biologiste du Gabon et directeur adjoint de l'Institut de Recherche en Ecologie Tropicale (IRET), Roger Fotso, biologiste du Cameroun et co-directeur du Cameroon Biodiversity Project du WCS au Cameroun, Ndinga Assitou, biologiste et coordonnateur du bureau régional de l'Afrique centrale pour l'UICN. Les deux Américains sont Théodore Trefon, anthropologue au projet "Avenir des Peuples des Forêts Tropicales" (APFT) de l'Université Libre de Bruxelles, et Bob Winterbottom, forestier travaillant à l'International Resources Group.

Le groupe consultatif a su donner à CARPE et à ses partenaires conseils avisés et orientation technique et stratégique.

Le groupe a pour missions de conseiller et de guider les partenaires de CARPE. A ce titre, il préconise une stratégie régionale de gestion rationnelle des forêts du Bassin du Congo. Il s'assure aussi que les points de vue africains sont convenablement intégrés dans le plan et les activités de CARPE. Il contribue aux efforts de vulgarisation du programme et facilite les liens avec un public plus large de responsables, de chercheurs, et des personnes travaillant dans le domaine du développement en Afrique centrale. Il contribue, enfin, au contrôle de la qualité des résultats produits par CARPE.

Le groupe consultatif se réunit une fois par an ou chaque fois qu'il y a lieu dans la région de l'Afrique centrale ou à Washington. Ainsi, le groupe a déjà tenu trois réunions depuis sa mise en place et une quatrième est prévue pour février 2000 à Kinshasa. Au cours de celle-ci, on discutera du plan stratégique de la seconde phase de CARPE, de la synthèse des résultats de la première phase, et de la stratégie d'intervention de CARPE en RDC. En outre, les conseillers ont été, selon leur expertise, étroitement associés aux activités des groupes thématiques. Certains ont même été impliqués dans l'exécution des projets de terrain et la présentation des résultats.

Il faut préciser que BSP assure la coordination et le secrétariat du groupe consultatif, pour lequel il prépare les documents et le calendrier des réunions.

Après trois ans de fonctionnement, force est de constater que les deux préoccupations majeures qui ont guidé la mise en place du groupe consultatif, à savoir améliorer l'implication des Africains dans les décisions de stratégie générale de CARPE et maintenir la perspective régionale du programme, ont été satisfaites. Le groupe consultatif a su fournir aux partenaires de CARPE conseils avisés et orientation technique et stratégique, tout en jouant le rôle d'Ambassadeurs de CARPE.

Laurent SOMÉ
Chargé de programme principal
BSP/Africa



CARPE et son groupe consultatif devraient, au terme de la restructuration, parvenir à une meilleure approche des priorités en matière de conservation de la biodiversité en Afrique centrale.
(Photo : David Wilkie)

GOVERNANCE ENVIRONNEMENTALE : REGLES, CONTROLE ET GESTION DE L'ENVIRONNEMENT

La Conférence sur les Ecosystèmes de Forêts Denses Humides d'Afrique Centrale (CEFDHAC), a organisé par le biais du bureau régional pour l'Afrique centrale de l'Union Mondiale pour la Conservation de la Nature (UICN), un atelier régional de formation sur la gouvernance environnementale à Kinshasa, du 11 au 13 Juin 1999. Ce thème s'appliquait aux institutions gestionnaires d'écosystèmes forestiers d'Afrique centrale. Les objectifs du séminaire étaient d'initier les participants à l'application des principes de bonne gouvernance environnementale pour faire évoluer les structures de suivi du processus de Brazzaville.

Après la présentation du cadre conceptuel et de la vision d'ensemble de la gouvernance, un rappel du processus de Brazzaville a été fait avant d'étudier des cas de gouvernance aux niveaux local (Comité de Gestion des Ressources Naturelles, COGEREN, Conkouati, Congo), national (Institut Congolais pour la Conservation de la Nature, ICCN, RDC) et sous-régional (CEFDHAC).

Ensuite, trois groupes de travail ont été constitués pour analyser les priorités de changements ou de réformes et les niveaux d'intervention en rapport avec les cas d'étude.

Deux priorités relevant directement de la bonne gouvernance ont été dégagées : le cadre légal (décentralisation, restructuration) et la gestion participative, tandis que les préalables à l'application des principes étaient le financement durable, la recherche et la communication.

A la lumière des enseignements tirés de l'atelier, il a été abordé la question des standards d'obligation au sein du processus de Brazzaville. Il en est ressorti qu'il était nécessaire, du point de vue de la représentativité, de trouver de meilleurs mécanismes de sélection des représentants aux activités de la CEFDHAC. En ce qui concerne l'imputabilité, les participants se sont posé la question de savoir si les personnes qui participent aux activités de la CEFDHAC rendent compte aux groupes aux noms desquels elles répondent et si elles peuvent les emmener à assumer les décisions prises au sein du processus de Brazzaville.

Cet atelier au niveau régional est un bon prétexte pour lancer les débats au niveau national, dans les pays de la CEFDHAC. Le Programme Régional de l'Afrique Centrale pour l'Environnement (CARPE), qui a pris en charge les frais de participation de son Chargé de

Suite de la page 2

Programme et d'un modérateur/formateur basé à Washington D.C, en la personne de Jesse Ribot du World Resources Institute (WRI), continuera à jouer un rôle majeur dans les activités en rapport avec la gouvernance environnementale, un de ses thèmes principaux.m

Clair Mbourou
Chargé de Programme CARPE

Pour plus d'informations, contacter Secrétariat général de la CEFDHAC B. P.5506 Yaoundé, Tel : (237) 21 64 96, Fax : (237) 21 64 97, E-mail : angu.cefdhac-iucn@camnet.cm

LES INFOS DU POINT FOCAL

des recherches de Nicole Ngudje, étudiante en thèse de doctorat qui bénéficie de l'appui financier du programme et travaille à la recherche de méthodes de recolte durable de *garcilla lucida*.

Le bureau a également organisé l'atelier de restitution des résultats de CAFER sur la recherche des alternatives pouvant permettre la gestion durable des espèces fauniques menacées dans la vallée de l'Inoubou. De la même manière, le WRI est venu présenter les conclusions de son

analyse du processus de formulation et de mise en oeuvre de la réforme de la politique et de la législation forestières au Cameroun ainsi que ses suggestions quant aux moyens d'éviter, pour d'autres processus à venir, le type d'écueils qui ont marqué celui du Cameroun. Entre temps, le Global Forest Watch était aussi venu présenter et faire valider ses travaux sur l'état des lieux du secteur forestier au Cameroun.

Dans la foulée, nous avons également pris part à de nombreux séminaires et ateliers organisés par nos partenaires qui ont permis d'identifier quelques pistes de collaboration.

Pour être dans l'air du temps, je voudrais, avant de terminer, souhaiter, au nom de CARPE-Cameroun, mes meilleurs voeux pour le prochain millenaire à tous nos partenaires et collaborateurs.m

Nicodème TCHAMOU
Point Focal Cameroun



Réguler, contrôler et gérer l'accès aux ressources. (Photo : Projet Minkébé/WWF-CARPO)

CARPE Infos
souhaite un joyeux millenaire
à tous ses lecteurs

POUR LA CREATION D'UN RESEAU AFRIQUE CENTRALE DU PROJET "OBSERVATOIRE MONDIAL DU COUVERT FORESTIER (GOFc)

Parvenir à l'amélioration de l'état des connaissances sur les forêts mondiales est, depuis longtemps déjà, une préoccupation assez répandue parmi les environnementalistes. La question, il faut le dire, est intimement liée au rôle majeur joué par les écosystèmes forestiers dans la conservation de la biodiversité et des ressources naturelles, la réduction des émissions des gaz à effet de serre, et la lutte contre l'érosion des sols des bassins versants, entre autres thèmes. De ce point de vue, le Bassin du Congo, la seconde région forestière tropicale du monde après l'Amazonie, est d'un intérêt indéniable. En témoigne le nombre, toujours croissant, de programmes et de projets qui y sont mis en oeuvre. Que le GOFc, à son tour, s'y intéresse n'est alors que fort peu surprenant.

GOFc est le sigle anglais pour "Global Observation of Forest Cover" (Observatoire Mondial du Couvert Forestier). Lancé en juillet 1997, le projet est une initiative du Comité sur les Satellites d'Observation de la Terre (CEOS - Committee on Earth Observation Satellites) qui regroupe des agences spatiales, des organismes affiliés (FAO...) et des observateurs qui partagent un intérêt dans la production et l'utilisation des données d'observation de la Terre. Pour l'Afrique centrale, l'ambition du GOFc est de valoriser et de fédérer tous les efforts en la matière conduits dans la région par différents programmes de conservation et instituts de recherche, tels le PRGIE, CARPE et Landsat Pathfinder (USA), ECOFAC et TREES (UE), Global Rain Forest Mapping (Japon, USA, UE), etc. Ce que le GOFc recherche c'est la création d'un réseau de tous ces partenaires qui auraient ainsi la charge de la gestion de l'observatoire en Afrique centrale; ce qui, à terme, devrait conduire à la mise en action de synergies possibles entre le



Arriver à une meilleure connaissance des forêts du Bassin du Congo par l'imagerie satellitale et des observations de terrain. (Photo : David Wilkie)

Nord et le Sud, où les connaissances des institutions "africaines" seraient alliées aux moyens techniques de l'Occident. L'idée, faut-il le souligner, n'est pas de créer un nouveau projet qui partirait de zéro mais, au contraire, de construire et de capitaliser sur les expériences déjà existantes dans la sous-région.

Ainsi, grâce à l'imagerie satellitale et aux observations *in-situ*, le GOFc espère arriver à une meilleure connaissance des forêts du globe. De façon privilégiée, le GOFc travaillera à la production de bases de données et de cartes sur le couvert forestier, les feux de végétation, et les paramètres biophysiques (indice de masse foliaire, biomasse, productivité primaire nette...). L'observatoire, qui portera une attention particulière aux "zones à changement rapide", privilégiera les applications régionales construites sur

des investigations méthodiques pour permettre des études régulières tous les cinq ans.

Les produits générés par le GOFc pourront être utilisés par les services forestiers nationaux ou régionaux, les organismes internationaux (Banque Mondiale, FAO, PNUE...), la communauté scientifique (notamment pour des études sur le changement global, les changements d'occupation et d'utilisation des sols...), ainsi que par les diverses conventions relatives à la diversité biologique, à la désertification, au changement climatique global, etc.

Bref, les ambitions sont grandes, les résultats attendus sont importants et le réseau, bien sûr, reste encore à être formé. Lors d'un séminaire qui se tiendra à Libreville du 20 au 24 février prochain, toutes les questions relatives à la mise en place de ce réseau pourraient être élucidées. Mais d'ores et déjà un site web qui donne de plus amples informations sur le GOFc a été créé à l'adresse suivante : <http://www.gofc.org/gofc/index.html>. Pour des informations plus spécifiques, la personne contact est : Philippe MAYAUX, philippe.mayaux@jrc.it

Anges V. PAMBOU

Bienvenue Melissa !

Le département américain des forêts, un des partenaires de CARPE pour le thème 4, a une nouvelle coordonnatrice pour le programme Afrique : Melissa Othman. Elle a pris ses fonctions à la mi-octobre dernier et travaille à Washington. Elle collaborera avec les membres du thème 4 et avec les autres partenaires de CARPE. Melissa, qui vient donc de repartir aux Etats-Unis, rentre du Cameroun où elle a travaillé pendant plusieurs années comme coordonnatrice de projet pour l'agence allemande de développement. Elle a également servi comme volontaire du Corps de la Paix au Togo et a travaillé avec les organisations non-gouvernementales, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et le Global Environmental Facility (GEF). Melissa possède une grande expérience dans la gestion des ressources naturelles, le renforcement des capacités, l'agroforesterie et l'éducation environnementale. Elle peut être jointe par téléphone au 202-501-2632 ou par email à : m.othman@if.arctic.com

COMPRENDRE LES DYNAMIQUES HUMAINES ET ENVIRONNEMENTALES A L'OEUVRE DANS LES RELATIONS VILLE-FORET

L'avenir des forêts d'Afrique centrale se joue largement en ville mais les populations urbaines peuvent potentiellement contribuer à la conservation de la biodiversité. Telle est la conclusion, très nuancée, à laquelle arrivent Théodore Trefon, Eléonore Wolff, Marie Sintzoff et Hugo Mwanzza dans leur étude, à l'échelle locale, sur la *géographie des relations Ville-Forest en Afrique centrale*. Financée par CARPE et conduite conjointement par le projet "Avenir des Peuples des Forêts Tropicales" (APFT), le Centre d'Etudes et de Documentation Africaine (CEDA), l'Institut de Gestion de l'Environnement et d'Aménagement du Territoire de l'Université Libre de Bruxelles (IGEAT/ULB), et le département de géographie de l'université du Maryland, l'étude avait pour but d'examiner, d'un point de vue écologique et humain, les relations entre les milieux urbain et forestier en Afrique centrale. Franceville et Oyem, deux villes du Gabon, furent sélectionnées comme sites d'étude. C'est que, du point de vue des relations ville-forêt, le Gabon, soutiennent les chercheurs, présente quelque intérêt : c'est le pays le moins densément peuplé mais le plus urbanisé du Bassin du Congo (73% de sa population résidait en ville en 1993) avec 85% de sa superficie couverte par des forêts primaires et secondaires. S'aidant de la télédétection satellitaire, des systèmes d'informations géographiques et des enquêtes de terrain, les chercheurs se sont attachés à retracer l'évolution de l'occupation des sols pour le milieu urbain et périurbain et à comprendre les modes d'interaction entre les populations et l'environnement forestier.

Dans l'ensemble, l'étude conclut que la nature des relations Ville-Forest est largement tributaire de plusieurs facteurs, notamment la croissance démographique et spatiale des villes, la crise économique, les contraintes institutionnelles et politiques, la mondialisation de l'économie du bois, l'attachement culturel aux produits forestiers, et les perceptions locales de la conservation. En fait, une relation vitale lie la ville à la forêt. Les populations urbaines, précise l'étude, dépendent énormément des ressources forestières, que ce soit pour le bois de chauffe ou de construction, le gibier ou d'autres produits forestiers non ligneux. Il faut aussi prendre en compte, pour comprendre l'interface Ville-Forest, le faisceau des relations, sociales et familiales, qui se nouent entre citadins et villageois, sans oublier qu'au Gabon, comme un peu partout en Afrique centrale, la forêt se trouve, pour ainsi

dire, "aux portes des villes".

Intéressante du point de vue des expertises diverses qu'elle a mises en commun, l'étude était aussi exemplaire du point de vue du type des partenariats qui peuvent s'établir entre des équipes de recherche occidentales et africaines. De plus, en présentant les résultats de l'étude à Washington et à Libreville, le projet a su éviter, au-delà des objectifs visés (la mise au point d'une méthode multi-échelle et pluridisciplinaire qui permette de caractériser la géographie des relations Ville-Forest en Afrique centrale, entre autres), l'écueil qui consiste, dans de nombreuses études, à ne présenter les résultats qu'au seul bailleur et non pas aux populations concernées. Le rapport complet de l'étude peut, par ailleurs, être consulté sur le site web de CARPE.

Mais la compréhension des phénomènes de déforestation en Afrique centrale nécessite, outre une approche multidisciplinaire, une caractérisation des processus à différentes échelles temporelles et spatiales. C'est pour cette raison qu'à ce volet local s'ajoute un volet régional qui se poursuit en ce moment et qui permettra de replacer, par une combinaison des informations dérivées de l'analyse spatiale et des données socio-économiques, les résultats obtenus à l'échelle locale dans une perspective nationale ou régionale. **m**

Anges V. PAMBOU

INITIATIVES DE CONSERVATION DANS LA REGION DU MONT CAMEROUN

La région du Mont Cameroun recèle une très riche biodiversité malheureusement soumise à diverses formes de pression. A titre d'exemple, les forêts qui regorgent d'espèces animales et végétales variées disparaissent à cause de l'exploitation forestière, de l'agriculture, de l'établissement des plantations d'hévéa et de palmiers, et de la mise en oeuvre de projets de développement rural. De la même manière, des espèces d'une importance socio-économique comme le Pygeum (*Prunus africana*), l'eru (*Gnetum spp.*) et le rotin sont exploitées de manière abusive, à tel point qu'il devient de plus en plus rare de les retrouver en forêt en même temps que leur valeur marchande augmente.

CARPE a financé la cartographie participative des plaines Boa de la région du Mont Cameroun. Les cartes qui en ont résulté sont utilisées pour éveiller la conscience des communautés sur l'état des ressources naturelles dans la région. C'est une étape importante vers une gestion des ressources naturelles et la planification de l'utilisation des sols par les villageois eux-mêmes avec l'assistance du Projet Mont Cameroun et de services des eaux et forêts. Ces cartes sont des outils que les communautés peuvent utiliser pour négocier les méthodes d'utilisation des sols avec le gouvernement dans le cadre de la mise en oeuvre d'autres projets de développement. Cette approche a déjà été utilisée dans d'autres régions du Cameroun où l'utilisation de la terre est un problème de conservation de la biodiversité; les échos reçus, jusque là, sont prometteurs.

Vu la pression exercée sur certaines espèces végétales capitales, le Jardin Botanique de Limbé a, au cours de ces dernières années, opté pour une approche de conservation à travers l'agriculture. Par exemple, le *Gnetum spp.* a été collecté et on a recherché et maîtrisé ses conditions de propagation. Des essais sous ombre, semi-ombre et à ciel ouvert ont révélé ces conditions. CARPE a subventionné l'extension de ces essais à des plantations pilotes et auprès des agriculteurs intéressés dans la culture de ces espèces. CARPE a également financé l'étude qui a consisté à recueillir l'information disponible non seulement sur ces espèces mais aussi sur le *Prunus africana* et des plantes médicinales importantes, ainsi que sur le *tabernanthe iboga*, la plante religieuse et désintoxicante utilisée au Cameroun et au Gabon. **m**

Joseph BESONG et Nouhou

NDAM

(Traduction : AVP)

La Wildlife Conservation Society (WCS)

La Société pour la Conservation de la Nature (WCS), basée à New York au zoo du Bronx, travaille dans le Bassin du Congo depuis plus de 35 années, favorisant la conservation de la forêt et de sa diversité biologique par:

- (1) des informations biologiques et socio-économiques clé,
- (2) le développement des plans et des stratégies de conservation,
- (3) l'établissement des mécanismes/procédures pour la mise en place de zones de conservation, et
- (4) le renforcement des capacités et en étendant son programme de projets de terrain, tout en mettant une cohésion entre les différents efforts de conservation dans le Bassin du Congo.

Ce programme consiste en un ensemble de projets interdépendants qui sont mis en oeuvre dans différents sites en vue de répondre aux différentes questions clé en matière de conservation dans la région. Les projets sont relativement indépendants mais sont également conçus pour avoir des liaisons aux niveaux local, national, régional, et international. Ils doivent, en plus, générer des approches, des activités et des résultats qui doivent aider à piloter le développement des politiques nationales dans toute la région.

Dans le cadre de CARPE, les projets WCS sont mis en coordination avec d'autres projets africains du WCS, ceux des partenaires de CARPE et d'autres projets de recherche dans le domaine de la conservation en oeuvre dans la région. Grâce à l'expertise de ses équipes et aux résultats de ses études, le WCS est un partenaire important de CARPE et peut s'associer aux efforts des autres organisations qui conduisent des projets de conservation. Il peut également aider ceux dont le travail complète directement ses initiatives de terrain, comme l'application de la télédétection à la cartographie des habitats, etc.

Pour plus d'informations, contacter :

Lisa Molloy

Tel: (718)220-5896

Email: lmolloy@wcs.org

Amy Vedder

NYZS/Wildlife Conservation Society

185th Street & Southern Blvd.

Bronx, NY 10460

Tel: (718)220-7159

Fax: (718)364-4275

Email: avedder@wcs.org

AGENDA

⇒ Du 4 au 21 janvier

- **Atelier CARPE/PRGIE sur l'utilisation des images JERS pour la cartographie de la végétation, à la Lopé.**

⇒ Février

- **Atelier d'identification CAMBIO**

⇒ Février/Mars

- **Atelier CITES/IUCN de planification/formation du projet MIKE, à la Lopé.**

⇒ Du 30 mars au 1er avril

- **Atelier WWF d'évaluation de la biodiversité et d'identification des sites prioritaires pour la conservation de la biodiversité en Afrique centrale, à Libreville.**

LES IMAGES SATELLITALES LANDSAT

Landsat 7 a été lancé avec succès le 15 avril dernier et des images de certaines localités de l'Afrique centrale sont déjà disponibles.

Pour plus d'informations, contacter :

Quanfa Zhang

Tel : (804) 924-3186

Fax : (804) 924-3323

Email : qzhang@virginia.edu

Le programme Régional de l'Afrique Centrale pour l'Environnement, plus connu sous son acronyme anglais CARPE (Central African Regional Program for the Environment), est une initiative financée par l'agence américaine pour le développement international. CARPE regroupe six pays du Bassin du Congo (Cameroun, Congo-Brazzaville, Congo-Kinshasa, Gabon, Guinée-Equatoriale, RCA), ce qui représente environ 2 millions de Km², soit la région de forêts humides la plus vaste d'Afrique et la deuxième sur le plan mondial, après l'Amazonie. Le but de CARPE est de réduire le rythme de destruction des forêts tropicales dans le Bassin du Congo afin de conserver la diversité biologique qu'elles renferment et, à long terme, de parer au changement négatif du climat du globe.



Central African Regional Program
for the Environment

L'équipe des Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL) de CARPE vient de produire un rapport intitulé *Current Research Issues and Prospects for Conservation and Development*. Le rapport constitue la somme des travaux de l'atelier sur les PFNL tenu à Limbé en mai 1998. Passant en revue les questions écologiques, socio-politiques, économiques et d'échange d'information, le rapport dresse un état des lieux de la situation actuelle et présente des perspectives pour le développement du secteur des produits forestiers non ligneux dans les différents pays du Bassin du Congo. Le rapport peut être consulté sur le site web de CARPE : <http://carpe.gecp.virginia.edu>

Directeur de la publication : Robert SOLEM

Rédacteur en chef : Anges V. PAMBOU

Maquette : AVP

Ont contribué à ce numéro : Joseph BESONG, Michael BROWN, Jake BRUNNER, JG COLLOMB, Jonathan LANDECK, Clair MBOUROU, Lisa MOLLOY, Jesse RIBOT, Laurent SOMÉ, Nicodème TCHAMOU

Crédit photos : Richard CARROLL, David WILKIE, Projet Minkébé (WWF)

CARPE Infos Tel : (241) 73.56.33/73.00.28 Fax : (241) 73.58.85 Email : carpe@internetgabon.com BP: 9144, Libreville (GABON).